

LES VANS

BRAHIC • CHASSAGNES • NAVES

lettre
municipale

1

juin 2014



le mot du **maire**



Aux élections municipales de mars 2014 où, pour la première fois, la parité et la proportionnelle étaient appliquées aux Vans, notre équipe l'a emporté en obtenant 18 sièges sur 23. Je voudrais ici, très sincèrement, remercier les électrices et les électeurs qui nous ont fait confiance. Nous sommes maintenant les élus de toute la population, au service de chacun dans le respect de l'intérêt général.

Notre équipe, paritaire et très volontaire s'est mise rapidement au travail. Comme annoncé pendant la campagne électorale, j'ai tenu à donner à chacun des élus de la majorité une délégation de compétence que vous découvrirez dans les pages suivantes.

Les élus de la minorité ont toute leur place dans les différentes commissions communales et pour la première fois, dans le bulletin municipal, ils peuvent s'exprimer démocratiquement.

Le 30 avril, à la majorité, le conseil municipal a voté le budget 2014. Vous en trouverez tous les détails dans ce premier numéro du nouveau bulletin municipal.

Je tiens cependant à vous donner quelques éléments qui ont permis sa construction :

- maintien de la baisse de 5% des impôts locaux votée par l'équipe précédente.
- maîtrise des dépenses de fonctionnement (+1,3%).
- projets d'investissement équilibrés entre le bourg - centre et les communes associées.

Bien sûr notre politique municipale se déclinera dans les mois à venir à travers un projet global pour la commune.

Je suis certain qu'ensemble, avec vous, nous construirons notre ville de demain pour la satisfaction de chacun.

Bonne lecture,
Jean-Paul Manificier, maire des Vans

travaux

budget

délégations

commissions

brèves

débats



COEUR DE COMMUNES



Invitation « Mai 2014 »

Jean-Paul MANIFACIER et le groupe de la majorité municipale invitent la population au "Mai 2014" de la commune des Vans. Vendredi 20 juin 2014, à partir de 18h devant le Centre d'Accueil des Vans-bourg.

Un arbre sera planté, un verre de l'amitié sera servi en musique, avec la participation de la formation musicale Les Melting Potes.

Théâtre :

Représentation théâtrale à Brahic. « Huit femmes » par l'ART Samedi 28 juin 2014 à 20h30.



Pompe de relevage

Suite à la pollution du Chassezac l'été 2013, due au dysfonctionnement de la pompe de relevage des eaux usées de Chassagnes, nous avons pris la décision avec l'aide du bureau d'étude NALDEO de remettre en état cette installation.

Une malfaçon et une mauvaise conception de ce système empêchaient la bonne marche de la pompe (on peut imaginer que cette station n'a jamais eu un fonctionnement optimum et ce, depuis l'origine).

L'appel aux entreprises sera fait courant mai et ces soucis seront résolus avec l'adjonction d'une seconde pompe qui permettra d'intervenir dans les temps, en cas d'anomalie.

Le coût de l'opération est estimé à environ 60 000 € en partie subventionné (Agence de l'eau et Conseil général).



Toit de l'église

Le toit de l'église, bâtiment classé (sacristie et porche), a été rénové en lauzes par l'entreprise SIMON de Mende, spécialisée dans ce type d'ouvrage.

Le coût de l'opération est estimé à 80 000 €, subventionné par le Conseil général (13 000 €), le PNR (5 000 €), une souscription de la Fondation du Patrimoine (5 000 €), ainsi qu'une aide de l'association de l'Église de Naves pour 10 000 €.

Falaise / Pluvial

L'étude concernant la stabilisation de la falaise au dessus du village de Naves est terminée. Les travaux afférents devraient démarrer sous peu avec la mise en place de filins et de filets protecteurs en acier.

Les travaux du pluvial du Serre du Cocu ont démarré. Suivis par le bureau d'études NALDEO, ils seront effectués par l'entreprise Froment des Vans.

Jean-Marc Michel

1er adjoint en charge des travaux



Presbytère de Brahic

Le projet de rénovation du presbytère de Brahic qui consiste à créer quatre logements de type 1 aux normes maximum d'isolation est en voie de réalisation.

Pour respecter l'environnement cévenol du village, la toiture sera entièrement réalisée en lauzes de pays.

Le Conseil général participera financièrement à ce projet.

L'appel aux entreprises et les appels d'offres seront réalisés courant juin (début des travaux : courant octobre 2014).

Un emprunt de 240 000 € sera réalisé et sera entièrement couvert par les loyers (intérêts et capital).



ADIS - École S'-Louis : conservons notre patrimoine !

Concernant le projet, déjà très avancé par l'ancienne équipe municipale, de logements sociaux sur le site de l'ancienne école S'-Louis aux Vans, nous avons comme politique de ne pas dilapider notre patrimoine, surtout le foncier qui est déjà très restreint.

En prenant le temps de reconsidérer ce projet, nous perdons le prix de la vente mais nous conservons des biens communaux plutôt que de livrer nos espaces à des promoteurs privés.

Le but n'étant pas de faire des bénéfices sur des logements sociaux.

Cet espace restera communal et servira au développement de nos projets communaux et intercommunaux. C'est le choix politique de notre équipe.

Aire de jeux

L'aire de jeux pour enfants aux Vans, est en voie d'achèvement ; Réalisée par l'équipe d'employés communaux, elle sera ouverte aux petits Vanséens après passage de la Commission de conformité le 19 mai 2014.

L'équipe municipale tient à remercier les employés communaux pour cette belle réalisation.



Directeur de la publication Jean-Paul Manificier Chargée de communication Catherine Didou Conception graphique et impression Empreinte Publicité 07260 ROSIÈRES 04 75 39 91 64

Crédits photo et illustrations PHOT'IMAGE, Thierry ROURE

Les livres propos de la rubrique « Débats » paraissent hors responsabilité du directeur de publication.

Imprimé sur papier respectant les normes de développement durable PEFC. « Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages ou images publiées dans la présente publication, faite sans l'autorisation écrite de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon ». (Loi du 11 mars 1957, art. 40 et art. 41 et Code Pénal art. 425).



Jean-Paul MANIFACIER
Maire de Les Vans
En charge du Personnel



Jean-Marc MICHEL
1^{er} adjoint - Délégué aux Travaux,
Assainissement et Urbanisme



Myriam DEY
2^e adjointe - Déléguée aux
Affaires Scolaires et Culturelles



Paulette CAREMIAUX
3^e adjointe - Déléguée aux
Affaires Sociales et au Logement



Marie-Jeanne LAPIERRE
Maire déléguée de Brahic
Déléguée à la Forêt et à la Sécurité



Monique JARRIGE
Maire déléguée de Chassagnes
Déléguée au Développement Durable



Hubert THIBON
Maire délégué de Naves
Délégué à la Voirie



Gérard GSEGNER
Conseiller municipal - Délégué
aux Sports et à l'Animation



Dom GUTMAN
Conseillère municipale
Déléguée aux Associations



Bruno DAL FIUME
Conseiller municipal
Délégué au Jumelage



Rémy BELHOMME
Conseiller municipal
Délégué au Patrimoine



Muriel THOMAS
Conseillère municipale
Déléguée à l'Accessibilité



Romain DUNAND
Conseiller municipal
Délégué à la Jeunesse



Géraldine PLATON
Conseillère municipale
Déléguée aux Budgets



Christophe POISSON
Conseiller municipal - Délégué à
l'Éducation populaire et à l'Insertion



Nadine BABIN
Conseillère municipale
Déléguée au Cadre de vie



Claude LABOISSERET
Conseiller municipal, Délégué au
Centre technique municipal



Catherine DIDOU
Conseillère municipale
Déléguée à la Coordination



Bruno VIGIER
Conseiller municipal



Cathy ESCHALIER
Conseillère municipale



Jean-Claude LACROIX
Conseiller municipal



Françoise RIEU-FROMENTIN
Conseillère municipale



Georges FAUCUIT
Conseiller municipal

les COMMISSIONS

• Commission FINANCES :

Présidente : **Géraldine PLATON**
Membres : Jean-Marc MICHEL, Hubert THIBON,
Marie-Jeanne LAPIERRE, Bruno VIGIER.

• Commission TRAVAUX :

Président : **Bruno DAL-FIUME**
Membres : Jean - Marc MICHEL, Hubert THIBON,
Claude LABOISSERET, Georges FAUCUIT.

• Commission ÉDUCATION - CULTURE :

Président : **Rémy BELHOMME**
Membres : Myriam DEY, Bruno DAL-FIUME,
Dom GUTMAN, Françoise RIEU-FROMENTIN.

• Commission PERSONNEL :

Présidente : **Paulette CAREMIAUX**
Membres : Myriam DEY, Géraldine PLATON,
Jean-Paul MANIFACIER, Bruno VIGIER.

• Commission SOLIDARITÉ :

Présidente : **Muriel THOMAS**
Membres : Paulette CAREMIAUX, Christophe
POISSON, Françoise RIEU-FROMENTIN.

• Commission DÉVELOPPEMENT DURABLE-EMBELLISSEMENT DE LA VILLE :

Présidente : **Nadine BABIN**
Membres : Dom GUTMAN, Monique JARRIGE,
Catherine DIDOU, Jean-Claude LACROIX.

• Commission ANIMATION :

Président : **Gérard GSEGNER**
Membres : Christophe POISSON, Romain
DUNAND, Rémy BELHOMME, Cathy ESCHALIER.

LES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE

CCAS de Les Vans :

Président : Jean-Paul MANIFACIER
Conseillers municipaux membres :
Paulette CAREMIAUX, Muriel THOMAS,
Christophe POISSON, Catherine DIDOU,
Jean-Claude LACROIX.
Membres : Mariène FAUCUIT,
Marie-Lou COMTE, Rachida TOURNOUX,
Patricia LE LANN, Manu BONNAUD
Permanence : 2^e et 4^e mercredis du
mois de 14h30 à 17h, à la Mairie des
Vans - bourg.

CCAS de Chassagnes :

Présidente : Monique JARRIGE
Conseiller municipal membre :
Christophe POISSON.
Membre : Valentine DAL FIUME.
Permanence - lundi de 14h à 18h

CCAS de Brahic :

Présidente : Marie-Jeanne LAPIERRE
Conseillers municipaux membres :
Jean-Marc MICHEL, Nadine BABIN.
Membres : Roger COLOMB, Nathalie
RIEU.
Permanence : mardis et vendredis de
9h30 à 11h30 - Mairie de Brahic.

CCAS de Naves :

Président : Hubert THIBON
Conseillers municipaux membres :
Myriam DEY, Christophe POISSON.
Membres : Françoise GELMETTI,
Colette REBOUL.
Permanence : mardis et jeudis de
13h à 17h à la Mairie de Naves.



budget communal 2014

Le budget est équilibré :

- en fonctionnement 3 518 595,21 €
 - en investissement 3 415 439,60 €
- soit un total de 6 934 034,81 €.

Ce budget permet de prévoir un autofinancement de 765 000 €.

Concernant l'investissement, le compte administratif rapporte un déficit de 503 060,50 € et un excédent de 598 765,22 €.

Les restes à réaliser en dépenses sont de 536 217,51 € et en recettes de 440 512,34 €.

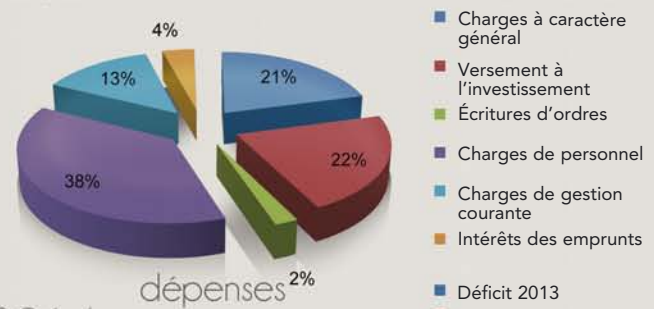
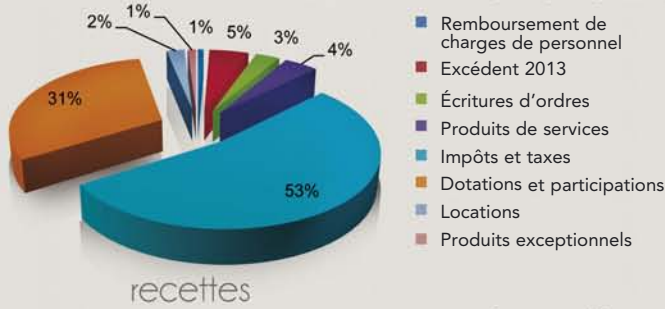
Le remboursement des emprunts s'élève à 130 000 € et du capital à 365 000 €.

Il est prévu de nouveaux emprunts afin de réaliser les projets en cours :

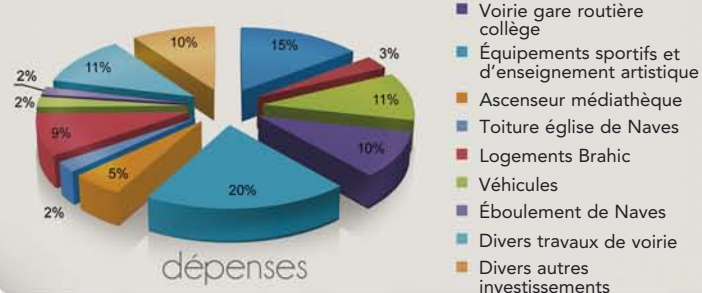
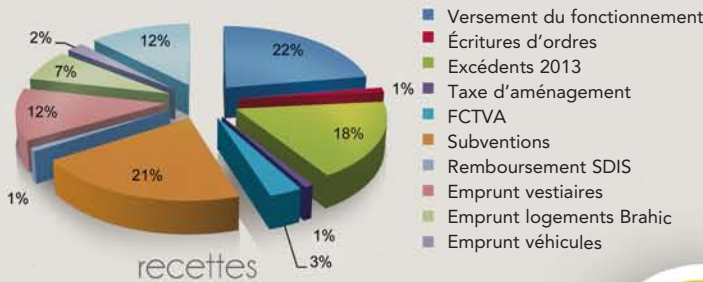
- Réhabilitation des 4 logements sur BRAHIC (300 000 €) qui s'autofinanceront par l'encaissement des loyers.
- Les travaux de sécurisations de la falaise de NAVES (55 000 €).
- Le projet d'équipement sportif et d'enseignement artistique (600 000 €).
- L'ascenseur de la médiathèque pour une mise aux normes obligatoires en 2015 (144 000 €).
- La mise en accessibilité et les déplacements doux de la gare routière jusqu'au Collège (300 000 €).

Géraldine Platon, conseillère municipale déléguée au budget.

fonctionnement 2014



investissement 2014



débats

La lettre municipale que vous avez entre les mains a été pensée comme un outil d'information de tous les habitants de la commune.

Dans un souci de transparence et de disponibilité, nous vous présentons les membres du Conseil ainsi que la composition des différentes commissions, afin que vous puissiez, si besoin est, vous adresser à ceux que vous avez élus.

Le budget, que nous avons voulu aussi lisible que possible, vous éclairera sur l'utilisation de l'argent public. C'est le premier de cette nouvelle mandature et - pas de succession sans héritage - il reflète la part d'engagements pris par l'équipe municipale précédente.

Selon l'un des thèmes que nous avons développé pendant la campagne électorale : le traitement global et équitable des territoires,



CŒUR DE COMMUNES

vous trouverez une liste non-exhaustive de travaux en cours à Brahic, Chassagnes, Naves et les Vans-bourg.

Enfin, les conseillers municipaux de la liste minoritaire ayant fait la demande d'un espace d'expression réservé dans cette lettre, nous avons créé une rubrique intitulée « Débats » qui, nous l'espérons, contribuera à enrichir la vie publique de la commune par l'échange des points de vue.

Nous espérons surtout créer du lien entre vous et nous (bientôt, un site internet, pour encore plus d'informations et d'échanges !).

Nous attendons vos idées les plus constructives.

Catherine Didou,
conseillère municipale,
groupe de la majorité municipale.

Les cinq élus de l'opposition sont inquiets des résultats des récentes élections. Jean-Paul Manificier est maire, président de la Communauté de communes, Conseiller général, président des pompiers de l'Ardèche, président du Conseil de surveillance de l'Hôpital : 5 mandats ! Lors du Conseil municipal, le 30 avril le groupe d'opposition n'a pas voté le budget 2014 de la commune. L'abandon du projet très avancé de la construction de 20 appartements sur le terrain de l'ancienne École St-Louis va nous coûter cher : perte de la recette prévue pour la vente du terrain : 132 000 euros. Coût important de la démolition et le désamiantage des bâtiments vétustes. Très probablement une ou plusieurs actions en justice du lotisseur et de l'architecte qui travaillent depuis plusieurs mois sur ce double programme : logements et vestiaires du foot. Les travaux réalisés par la commune pour amener les réseaux au droit des futures constructions ne se justifient plus : quel gaspillage ; un tel retournement est assurément préjudiciable pour la commune des Vans et contraire à l'intérêt général.

Bruno Vigier, conseiller municipal de l'opposition.